



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE SALAPOUMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° DD7 /AONO/C.SAL/SG/CIPM /2026 DU 06/07/2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE
SALAPOUMBE (Longueur 146 m) DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA
BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, Le Maire de la Commune de Salapoumbé, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Salapoumbé, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture à l'Ecole Maternelle Publique de Salapoumbé (longueur 146 m) dans la Commune de Salapoumbé, Département de la BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est lot unique.

2- ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent dossier de consultation sont en un lot unique.

3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze Millions cinq cent mille (15 500 000) Francs CFA.

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent dossier d'appel d'offre sont composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- LOT 100 - TRAVAUX PREPARATOIRES
- LOT 200- TERRASSEMENT
- LOT 300- FONDATION
- LOT 400- MACONNERIE ET ELEVATION
- LOT 500 - MENUISERIE METALLIQUE
- LOT 600 – PEINTURE
- LOT 700 – ELECTRICITE.

5- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2026.

7- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Salapoumbé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Salapoumbé.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de SALAPOUMBE (Secrétariat du Maire), au plus tard le 27/07/2026 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 DU 06/07/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE SALAPOUMBE (Longueur 146 m) DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE le 27/07/2026 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1- Absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission ou non-conformité de cette dernière notamment entre autres l'absence de timbre, l'absence de mention manuscrite de l'établissement financier émetteur, l'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte de la somme requise en numéraire au titre du cautionnement.
- 2- Pièce administrative falsifiée ;
- 3- Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.

b. Offre technique

- 1- Absence d'une attestation de catégorisation ou de la décision rendant publique la classification dans le sous-secteur d'activités «Bâtiment et Équipements Collectifs»;
- 2- Absence de la capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 80% du montant prévisionnel soit 12 400 000 (douze millions quatre cent mille) FCFA ;
- 3- Note technique inférieure à 80%.

c. Offre Financière

- 1- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2- Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini dans le RPAO ;
- 3- Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%. ;
- 4- Non prise en compte du volet de la main d'œuvre dans un sous détail de prix unitaire.

B. Critères essentiels

- 1- La méthodologie d'exécution des travaux décrivant le mode d'exécution de chaque lot de travaux énuméré dans le devis quantitatif et estimatif ;
- 2- Le planning des travaux comprenant toutes les tâches du devis quantitatif et estimatif ;
- 3- le planning d'approvisionnements et de mobilisation du matériel concordant avec le planning d'exécution des travaux ;
- 4- La capacité Financière d'un montant supérieur ou égal à 80% du montant prévisionnel soit 12 400 000 (douze millions quatre cent mille) FCFA ;
- 5- Attestation de catégorisation ou la décision rendant publique la classification dans le sous-secteur d'activités «Bâtiment et Équipements Collectifs» du soumissionnaire à la catégorie D ou supérieur (C, B, A).

N.B Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 80%, soit au moins 4 « oui » sur 5, seront examinées,

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit Cent cinquante-cinq mille (155 000) FCFA.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;

- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de SALAPOUMBE Tél : 691 701 441 / 670 621 257.

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ DDMAP/BN ;
- ✓ DDTP/BN ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-C.SAL ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

SALAPOUMBE, le 06/07/2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SALAPOUMBE

Maitre d'Ouvrage



MOSSADIKOU Norbert
Le Maire